

Compte-rendu du conseil d'école du RPI Crancey / Saint-Hilaire-sous-Romilly
du
JEUDI 25 JUIN 2015 à 17 h 45 à l'école de St Hilaire

Présents :

BAUDOIN Elisabeth
BETSCH Xavier
BRUNS Catherine
CADOR Sandrine
CERRA Claire
MERESSE Michèle
KAUSKOT Emilie
PAYET Stéphanie
LE JUDEC Sylvie
MADAOUI Fatima
MIGNOT Sabrina
PATTE Angélique
LAINE Julie
LECLERE Johny
BOURGOIN-TISSERANT Corinne
TALLON Sandrine
SIVANT Ariane
BENARD Sonia
VOYE Gérard
MATHIEU Philippe

Adjointe au Maire de Crancey
Directeur et enseignant CM1-CM2 – Ecole de Crancey
Représentante des parents d'élèves
Représentante des parents d'élèves
Enseignante Maternelle MS-GS – Ecole de Crancey
Adjointe au Maire de Saint Hilaire
Directrice et enseignante CE1-CE2 – Ecole de St Hilaire
Conseillère Municipale de St Hilaire
Représentante des parents d'élèves
agent communal
Représentante des parents d'élèves
Représentante des parents d'élèves
Représentante des parents d'élèves
Représentant des parents d'élèves
Enseignante CP Ecole de Crancey
Enseignante Maternelle TPS – PS – MS – Ecole de Crancey
Représentante des parents d'élèves
Représentante des parents d'élèves
Délégué Départemental de l'Education Nationale
Représentant des parents d'élèves

Absents / Excusés :

ANDRE Nicolas
BERTON Bernard
JOURNE Bertrand
JACQUEMOT Martine
LAHAIE Céline
MADAOUI Fatima
FELIX Mélanie
YDE Gaëlle
THIERY Marie-Anne
ZAWADZKI Jocelyne

Adjoint au Maire de Crancey
Maire de Crancey
Maire de St Hilaire
ATSEM
ATSEM
Agent communal
Enseignante CM1-CM2 et CP Ecole de Crancey
Représentante des parents d'élèves
Inspectrice de l'Education Nationale
ATSEM

I- Remerciements

La municipalité de Crancey est remerciée pour la subvention de 1600 € versée à la coopérative scolaire ainsi que pour la réfection de la cuisine en maternelle.

Les enseignants souhaiteraient un four dans la cuisine ainsi que des rideaux occultants dans la salle informatique.

II- Bilan des sorties

Les CP et les CM1-CM2 de Crancey se sont rendus à Provins sur le thème du Moyen-âge.

Les CP se sont rendus au centre équestre « Califougeon » à Longueperte.

Les maternelles ont effectué une rencontre athlétisme à Nogent sur Seine et se sont rendus à la boulangerie de Crancey suite à un travail sur les 5 sens.

III - Bilan financier des coopératives scolaires

- ☞ La coopérative de l'école de Saint-Hilaire présente un solde créditeur de 873,38 euros.
- ☞ La coopérative de l'école de Crancey présente un solde créditeur de 3880,28 euros.

IV - Bilan fête de l'école

La fête de l'école a été organisée par l'association de parents d'élèves « Les p'tits bouchons ».

Recettes	+	2445
Dépenses	-	947
BENEFICE		1498

V- Répartition des effectifs pour l'année scolaire 2015/2016

Le RPI sera organisé comme suit :

Maternelle Crancey	6 MS – 15 GS (21)	<i>Mme</i>
	4TPS – 12PS – 5MS (21)	<i>Mme TALLON</i>
Elémentaire Crancey	16CP- 6CE1 (22)	<i>Mme BOURGOIN- TISSERANT</i>
	5CE2-5CM1-12CM2 (22)	<i>M. BETSCH</i>
Elémentaire St Hilaire	11CE1- 6CE2- 5CM1 (22)	<i>Mme KAUSKOT</i>

VI – Réforme des rythmes scolaires

Horaires inchangés pour l'école de Crancey. Une participation de 5euros par mois et par enfant sera demandée aux familles.

A Saint Hilaire, les nouveaux horaires scolaires seront :

Lundi, mardi, jeudi	8h30 – 11h30	14h – 16h30
Mercredi	8h30 – 11h30	
Vendredi	8h30 – 11h30	14h – 15h30

Les Nouvelles Activités Périscolaires auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 14h00 et les vendredis de 15h30 à 16h30.

L'intérêt de ces nouveaux horaires repose sur le besoin ressenti par les élèves de se détendre avant de reprendre les apprentissages.

En effet, de nombreux élèves bénéficient de la cantine de Gélannes, ce qui les oblige à passer 1h10 dans le bus (35 minutes aller, 35 minutes retour) et à manger rapidement. Ils n'ont donc pas la possibilité de se détendre malgré les 2h de pause méridienne.

En instaurant les Nouvelles Activités Périscolaires (15 minutes de récréation, puis 15 minutes de relaxation) quotidiennement avant la reprise des cours de l'après-midi, les élèves seraient immédiatement prêts à se mettre au travail dans de bonnes conditions.

Les Nouvelles Activités Périscolaires du vendredi de 15h30 à 16h30 seront animées par le Centre Départemental de Soutien Scolaire. L'activité proposée est « journalisme/écriture »

VII – Question des parents d'élèves

Un enfant scolarisé de moins de 3 ans peut-il prendre le car ?

Non. Pour pouvoir bénéficier du transport scolaire, l'élève doit être âgé de 3 ans au moins (la demande d'inscription doit parvenir au service des transports scolaires 1 mois avant la date anniversaire des 3 ans).